

Là, salle de la Terrasse, et grâce à l'amabilité et au bon vouloir de monsieur Janet, pour lequel je ne crains pas de m'engager, vous n'aurez qu'à ouvrir les yeux pour voir la démonstration clinique, quotidienne et complète des propositions que je vais m'efforcer d'exposer maintenant, avec autant de clarté que possible, malgré l'obligation où je suis d'être bref et forcément incomplet dans une simple réponse qui ne saurait être une thèse ni un traité. Voyons, maintenant votre article. (1)

Vous le commencez en affirmant qu'on a voulu faire des lavages une "panacée universelle." Or vous ne citez personne. Le lecteur est donc forcé de croire que ce "on" signifie les auteurs qui se sont le plus et le mieux occupés de la question. Car il n'est pas à supposer que vous combattiez une méthode en vous attaquant à ceux qui ne la savent pas même exposer telle qu'elle est. On ne saurait rendre la médecine responsable des erreurs de certains praticiens, non plus que la méthode responsable des fautes de certains défenseurs incompetents. Ce serait discuter à faux, sinon de mauvaise foi.

Or, c'est monsieur Janet qui a repris cette question des lavages, étudiée déjà en 1831 par le docteur Serre (2) et qui en a fait à proprement parler une méthode, méthode basée sur des théories démontrées exactes par l'expérience, ainsi que nous le verrons tout-à-l'heure.

Or, jamais, mon cher confrère, le docteur Janet n'a fait des lavages une panacée. Voyez sa première publication, en 1892, dans les annales des mal. des org. gen. ur., que je cite, comme suit, dans ma thèse, page 103 :

" Sur dix traitements abortifs M. le docteur Janet a eu neuf succès, ce qui est bien supérieur aux moyennes citées jusqu'à ce jour.

Si pourtant les statistiques sont favorables, dans cette occasion, ce n'est pas manque de nous trouver dans des conditions défavora-

---

(1) Clinique N° 6, page 257.

(2) Voyez l'historique dans ma thèse, page 61.